

DECLARATION DE ROVERETO

Séminaire international « Villes pour la Paix »

Rovereto (Italie), 15 mai 2006

organisé par le Congrès des pouvoirs locaux du Conseil de l'Europe
et la Fondation « Opera Campana dei Caduti e della Pace »

1. Les participants au Séminaire international "Villes pour la paix" réunis à Rovereto (Italie) le 15 mai 2006 à l'initiative du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe et de la Fondation « Opera Campana dei Caduti e della Pace » se déclarent profondément préoccupés face à la recrudescence des guerres en même temps qu'à l'apparition de nouvelles formes de conflits, comme les violences inter-communautaires et le terrorisme, qui s'enracinent dans de nouvelles idéologies xénophobes ;

2. Face à cette situation, ils appellent à des actions plus résolues en faveur de la culture de paix et de prévention des conflits, impliquant une mobilisation concrète de tous les acteurs sociaux et notamment ceux qui sont les plus proches des citoyens, les collectivités territoriales ;

3. A ce titre, et à l'image de certaines villes européennes qui ont clairement marqué leur engagement dans ce domaine, les participants sont convaincus que les pouvoirs locaux peuvent jouer un rôle essentiel pour promouvoir une culture de paix et de prévention des conflits et ils invitent par conséquent les villes des 46 Etats membres du Conseil de l'Europe et des Etats observateurs auprès de l'Organisation à :

- Mettre en œuvre des lieux et outils d'éducation et de sensibilisation des populations de leurs territoires, et particulièrement de la jeunesse, aux enjeux de la culture de paix et de la compréhension interculturelle avec notamment :
 - des actions systématiques de sensibilisation de tous à la culture de paix et de dialogue ;
 - des campagnes d'information sur les droits fondamentaux de la personne humaine ;
- Utiliser leur rayonnement et les moyens nouveaux qui leur sont accordés en association avec les ONG représentatives pour développer des politiques internationales visant à favoriser et aider les projets de lutte contre la famine, la pauvreté, les maladies infectieuses, le non-respect des droits de l'Homme et la destruction de l'environnement qui forment le terreau des nouvelles conflictualités;
- Dans la limite de leurs possibilités et de leurs compétences, développer des mécanismes de médiation et plus généralement de contact entre des villes engagées de part et d'autre d'une zone de conflit, ou dans un processus de reconstruction et de réconciliation consécutif à un conflit et, plus généralement, promouvoir la coopération décentralisée afin de créer une solidarité internationale de territoire à territoire ;

4. Les participants saluent la déclaration présentée par l'Union centrale des villes grecques (KEDKE) et le réseau AMPHICTIONY - Villes et Régions de la Méditerranée, demandant de soutenir et diffuser de façon individuelle ou collective l'appel symbolique en faveur de la trêve olympique dans le cadre de tous les futurs Jeux Olympiques et de déployer, au sein de nos collectivités locales, pays et organisations internationales pertinentes, tous les efforts afin d'assurer la reconnaissance et le respect de cet appel ;

5. Les participants font leur l'appel d'Hiroshima, lancé le 6 août 2005 à l'occasion de la 6ème Conférence générale de l'Organisation mondiale de Villes « Mayors for Peace » et encouragent les collectivités locales à adhérer aux principes contenus dans cet appel et à devenir membres de « Mayors for Peace » ;

6. Les participants, conscients du rôle que la Fondation et le Congrès peuvent jouer pour la promotion de la paix, leur demandent d'envisager la création d'un réseau européen de pouvoirs

locaux et associations souhaitant s'engager activement en faveur de la paix, ayant son siège à la Fondation ;

7. Les participants ont décidé de transmettre cette déclaration au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe et s'engagent à diffuser et mettre en œuvre de la façon la plus large possible les principes contenus dans cette déclaration.